A TRAVERS LE MONDE

A MADAGASCAR

Les progrès de l'Enseignement

Grâce à l'initiative de M. Marcel Olivier, gouverneur général de Madagascar, l'enseignement est donné à Madagascar à plus de 100.000 enfants.

Au premier degré se trouve l'Ecole primaire où le jeune Malgache reçoit un enseignement élémentaire en français et dans sa propre langue.

Une sélection est ensuite faite, de façon à ce que les meilleurs élèves reçoivent une instruction plus complète dans les établissements du deuxième degré.

La grande île étant surtout un pays agricole, l'administration cherche surtout à développer l'enseignement agricole en créant des écoles chargées de former des ouvriers expérimentés et des contre-maîtres. D'autre part, il a été organisé de véritables écoles industrielles dirigées par des professeurs du cadre de l'enseignement technique de la métropole. Des écoles industrielles régionales forment de bons ouvriers. Les sujets de choix vont se perfectionner à l'Ecole industrielle de Tananarive, qui comprend déjà une cinquantaine d'élèves.

L'enseignement européen n'a pas été oublié. Il existe actuellement à Tananarive deux lycées, l'un pour les garçons et le second pour les filles. Dotés d'un personnel d'agrégés et de licenciés, ces établissements permettent aux enfants des résidents européens et même aux Malgaches qui ont fait preuve de qualités, d'intelligence et de travail, d'accéder à tous les diplômes de l'Enseignement supérieur.

Pour les enfants qui ne désirent pas suivre les programmes secondaires, il est institué, au Lycée Galliéni, un enseignement industriel et commercial.

Ajoutons que la plupart des provinces comportent des écoles européennes donnant l'enseignement primaire.

Quelques locutions du pays

Le peuple malgache se sert, dans l'usage courant, de locutions ou d'expressions figurées qui dénotent un esprit d'observation remarquable et une conception des choses souvent poétique.

Le ciel est pour les Malgaches, en traduisant littéralement le mot usuel, « le toit du monde », le soleil « l'œil du jour ». Une éclipse de soleil se traduit par « le soleil est mort » ; un halo par « le soleil est souffrant ».

La glace est « l'eau immobile », une colline est « l'enfant de la montagne », comme les affluents sont les « enfants » du fleuve ou « mère ». La parenté joue un rôle dans l'expression de la pensée : toute paire d'objets est pour le Malgache un ménage. La soucoupe est la femme ou vady de la tasse, comme lorsque deux objets se ressemblent, l'un est vady de l'autre.

Notre expression « dans un instant », se traduit par « le temps de griller une sauterelle ». Etre hâbleur ou bruyant, c'est être bastavva ou « bouche faisant explosion comme un fusil ». Riche est qualifié par un mot voulant signifier « plein de moelle ».

Beaucoup d'expressions ou de locutions se rapprochent de celles que l'on emploie couramment dans les langues européennes. Se laisser mourir tout en ayant de quoi vivre, c'est « avoir soif en pirogue » ; vouloir paraître plus grand qu'on est, c'est être « l'arum qui veut dépasser le bananier ».

Perdre quelqu'un de réputation, c'est le noircir ; entreprendre une affaire sans y être préparé, c'est « enlever le riz avant qu'il soit cuit » ; admonester quelqu'un, c'est « lui tirer les oreilles ».

SINGULIÈRE FAÇON DE LAVER LE LINGE

C'est celle qui est employée aux Philippines, où les indigènes se plongent dans l'eau des fleuves pour faire leur lessive. Qu'en pensent nos blanchisseuses ? :-:

LA RECOLTE DU COTON AUX ETATS-UNIS :: :: :: ::

Les évaluations concernant la récolte de coton aux Etats-Unis montent tous les jours. Le 18 octobre, on parlait de 17.454.000 balles ; le 25, il était question de 12.918.000 balles. Or, on a exporté en octobre 1926 53.000 balles de moins qu'en octobre 1925.

La situation des Etats producteurs de coton a fait récemment l'objet de réunions et discussions de planteurs, négociants et banquiers du Sud. A Memphis (Tennessee) il a été proposé en octobre la réduction de la superficie cultivée en coton par une législation uniforme pour les Etats producteurs. En novembre, une nouvelle conférence des représentants des Etats cotonniers s'est tenue à St-Louis. Elle s'est déclarée opposée à tous les plans d'assistance d'origine politique et favorable au plan exposé par M. Lowden, basé sur les progrès de la coopération et la création d'un Bureau fédéral chargé d'aider les coopératives et autorisé à retirer du marché, en cas de nécessité, la surproduction agricole.

♣ ♣ ♣ ♣

UNE BONNE PRECAUTION ::

Le vicaire de l'église de Morwenstow (en Angleterre) vient de faire afficher la note suivante à la porte de son église :

AVIS A MM. LES VOLEURS

« Les journaux annoncent que des malfaiteurs spécialisés dans les vols à l'intérieur des églises passent actuellement leurs vacances dans le nord du Devonshire. Des recherches vaines et des déceptions inutiles seront épargnées à ces gentlemen quand ils sauront que tous les objets anciens et précieux appartenant à l'église de Morwenstow sont enfermés dans le coffre-fort d'une banque située dans une ville lointaine ».

♣ ♣ ♣ ♣

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN TURQUIE :: :: :: :: ::

Les nouveaux programmes de l'enseignement primaire seront appliqués dès cette année. Ils feront la durée des études à cinq ans : trois pour étudier la vie et la société et acquérir des notions sur la patrie et le foyer, les deux autres étant consacrés à des études plus générales, portant surtout sur les rapports de l'individu avec la société, dans lesquels on s'efforcera de développer l'esprit d'initiative. Le gymnastique et l'éducation physique et, pour les filles, le dessin, la couture, les travaux de réparation y tiendront une place importante.

EN ESPAGNE

L'organisation corporative

Le Ministre du Travail espagnol vient de faire signer un décret concernant l'organisation corporative nationale, qui réglemente pour l'avenir les relations entre les patrons et les ouvriers.

Le décret prévoit la création de comités paritaires locaux formés de cinq représentants des classes patronales et de cinq représentants des classes ouvrières. Les femmes seront électeurs et éligibles. Le président et le vice-président devront être étrangers à la profession et seront désignés par le ministre du Travail. Les différentes corporations sont divisées en vingt-sept groupes, toutefois, l'agriculture, le travail à domicile, le service domestique, les professions qui sont exercées dans des bureaux privés, ainsi que les professions libérales, ne sont pas compris dans l'organisation paritaire. Les attributions des Comités paritaires locaux et interlocaux sont les suivantes :

« 1. Déterminer pour chaque métier ou chaque profession, ou ensemble de métiers et de professions, les conditions de réglementation du travail (salaires, heures de travail, repos) et en général les conditions qui peuvent servir de base à l'établissement de contrats de travail, en imposant aux contrevenants de ces accords les sanctions appropriées ;

2. Prévenir les conflits industriels et tenter de les résoudre, s'ils arrivent à se produire ;

3. Résoudre les différends particuliers ou collectifs entre patrons et ouvriers ;

4. Organiser des Bourses du Travail pour tâcher de procurer à tout moment du travail aux chômeurs ;

5. Réaliser toute autre fonction sociale qui puisse être profitable à la profession qu'ils représentent.

Les Comités paritaires interlocaux auront, en outre des fonctions et attributions énoncées ci-dessus, la mission de proposer au gouvernement les mesures d'ordre technique et professionnel qu'ils considèrent nécessaires pour la vie et le progrès de leurs industries. » (*El Debate*, 27-10).

Les Comités paritaires d'une même industrie, ou d'un ensemble d'industries, nommeront des Commissions mixtes du travail composées de trois représentants patronaux et de trois représentants ouvriers, ainsi que d'un président et d'un vice-président étrangers à la profession, qui veilleront à l'observation des dispositions générales relatives au travail, s'efforcent de résoudre à l'amiable les conflits et se prononceront dans les arbitrages qui leur sont soumis.

La Corporation sera formée par l'ensemble des Comités paritaires d'une profession. Elle aura pour organisme central un Conseil composé d'un président, d'un vice-président et de huit délégués patronaux et de huit délégués ouvriers. Les attributions des Conseils de corporation sont analogues à celles des organismes paritaires, mais avec un caractère général. Elles recevront les réclamations contre les décisions prises par les Comités locaux et se prononceront à leur sujet.

Camionnage - Déménagements
E. DERONCQ & Cie
Gare St-Sauveur. Tél. 3.03-37.43

PHOTOGRAVURE
Téléphone : 23.33 — 33.18
La Presse Populaire
186 Rue de Paris - LILLE
.. TRAITS SIMILIGRAVURES ..
Photolithos - Dessins - Photographies
RETOUCHES
Livraison Rapide

Les obsèques originales du doyen des musiciens de France

ELLES ONT EU LIEU HIER A ABBEVILLE OU ELLES FURENT CÉLÉBRÉES DANS LA JOIE

Dimanche, est mort à Abbeville, le père Nicolas, le doyen des musiciens de France. Il était âgé de 83 ans. Le père Nicolas, très connu dans toute la région abbevilloise, était une figure sympathique.

Très jeune, il commença à étudier la musique. A 9 ans, il suivait les cours. A l'âge de 15 ans, en 1859, il fit partie de la Musique de la vieille Garde Nationale. En 1861, il entra dans la Fanfare du Comptoir Linier, où il fit sa partie pendant 58 ans.

Pour cette période de services, il avait reçu de belles récompenses et en 1924, lors du grand Festival de musique, la médaille d'or de la Fédération musicale lui avait été remise.

Chaque année, il accompagnait les conscrits de son faubourg et toujours joyeux, le souffle puissant, il modulait des airs connus et chacun se disait : Voilà Nicolas qui passe !

Les obsèques du père Nicolas ont eu lieu hier mercredi. Elles furent célébrées dans la joie. En effet, le doyen des musiciens de la Somme avait exprimé avant sa mort le désir que ses collègues de l'Harmonie d'Abbeville l'accompagnassent à sa dernière demeure en jouant des airs connus et entraînants.

Respectant la volonté du défunt, qui a légué 500 francs à l'Harmonie, les membres de cette Société exécutèrent, le long du parcours, des pas redoublés et la « Madelon ». La clique des sapeurs-pompiers joua également des sonneries joyeuses.

COUR D'APPEL DE DOUAI

RIXE APRÈS BOIRE A BOULOGNE

Quatre dockers du port de Boulogne-sur-Mer : Maurice et Charles Mille, Joseph Onveau et François Level, se prenaient de querelle, certain soir, au cabaret portant l'enseigne « Au dernier Sou », avec deux autres consommateurs, Delpierre et Bescope.

Les choses allaient mal tourner, quand le débitant intervint et mit tout le monde dehors.

Mais dans la rue, le quatuor se retrouva avec le duo.

Delpierre, que la bande assaillit, sortit assez mal en point de l'aventure, qui eut son épilogue devant le Tribunal de Boulogne :

Joseph Onveau et François Level furent condamnés respectivement à 18 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour. Maurice Mille à 13 mois et 2 ans d'interdiction de séjour et Charles Mille à 8 mois et 2 ans d'interdiction de séjour.

L'affaire étant revenue en appel, la Cour a confirmé les condamnations de prison, mais elle a réformé le jugement quant à l'interdiction de séjour.

COUSIN INDÉLICAT A HAUTMONT

Depuis le divorce de ses parents, Robert Deltonne, apprenti boucher à Hautmont, avait quitté le domicile paternel.

Souffrant d'une infirmité et sans ressources, il résolut, certain jour, de se procurer de l'argent. En mars dernier, il s'introduisait donc au domicile de sa cousine, Mme Bourgeois Deltonne et dérobait une somme de 7000 francs.

Condamné à deux ans de prison et à la restitution de la somme volée, Deltonne fit appel sans succès, car la Cour a purement et simplement confirmé le premier jugement.

Une proposition pour la modification du droit de reprise des propriétaires

M. Arthur Levasseur, député de la Seine, et plusieurs de ses collègues, viennent de déposer une proposition de loi ayant pour objet de modifier le droit de reprise établi par l'article 5 de la loi du 1er avril 1926. Cette proposition est ainsi rédigée :

« L'article 5 de la loi du 1er avril 1926 est modifié de la façon suivante :

« Le droit à la prorogation n'est pas opposable au propriétaire de nationalité française qui, ayant acquis un immeuble ayant date avant le 1er avril 1923 ou traction d'immeuble avant le 1er février 1922 justifiera d'un motif légitime pour occuper lui-même, à l'exclusion de tout autre membre de sa famille, cet immeuble ou une traction de cet immeuble d'habitation ».

La proposition ajoute que ce droit ne pourra être exercé qu'une seule fois quelles que soient la date de l'exercice de ce droit et la loi en vertu de laquelle il aura été exercé. Elle se termine en spécifiant que le propriétaire qui désirera bénéficier des dispositions ainsi modifiées devra prévenir un an à l'avance par acte judiciaire le locataire dont il se propose de reprendre le local et que, en cas de fraude à l'égard du locataire, le propriétaire sera passible d'une amende civile de 5.000 à 10.000 fr., et à des dommages-intérêts envers le locataire.

On sait que l'article 5 de la loi du 1er avril 1926 n'oblige pas le propriétaire à justifier du motif légitime, étend le droit de reprise aux ascendants et descendants du propriétaire et de son conjoint, n'accorde qu'un terme de délai de préavis et prévoit seulement une amende civile de 300 à 5.000 francs.

LA GUERRE EN CHINE

TROIS CROISEURS BRITANNIQUES SONT PARTIS POUR HANKEOU

On mande de Changhaï à l'agence Reuter :

« A Hankéou, la situation est critique. Les autorités britanniques, voyant l'impossibilité, sans faire feu, de contenir la foule chinoise furieuse, décidèrent de laisser la concession sous la garde des forces cantonnaises ».

D'autre part, les croiseurs britanniques « Vindictive » et « Carlisle », ainsi que le destroyer « Wishart », sont partis de Hong-Kong à destination de Hankéou.

L'EXPLOSION A BORD DU « RICHELIEU »

Ainsi qu'il a été annoncé, une explosion s'est produite à bord du navire-école français « Richelieu ». Le bateau se trouvait à quai dans la baie de Curtiss, près de Baltimore, lorsque l'accident est arrivé.

Le « Richelieu » était en train de charger du goudron pour Lorient, lorsque l'explosion se produisit dans une écoutille. Le capitaine, qui se trouvait dans une cabine, en-dessous, fut projeté par terre par la force de l'explosion, mais il se releva immédiatement. Se précipitant sur le pont, il ordonna à l'équipage et à tous les ouvriers de quitter le bateau. 23 personnes ont été blessées. Plusieurs membres de l'équipage ont disparu, mais les débardeurs n'ont eu aucun mal.

Contrairement à ce qu'on avait d'abord annoncé, tous les élèves du navire-école « Richelieu » sont sains et saufs.

LES NOUVEAUX BILLETS DE BANQUE EN BELGIQUE

Les nouveaux billets de banque belges libellés en belgas seront mis en circulation vers le 15 janvier ; il sera émis d'abord des billets de 100 belgas, soit 500 francs. Les pièces d'argent de 1, 2 et 4 belgas ne seront pas mises en circulation avant quelques semaines.

LA DETTE PUBLIQUE ANGLAISE

La dette publique d'Angleterre s'élève à 4 milliards 439.287.000 livres sterling, en diminution de 314.354.000 livres sterling.

LA SÉANCE SOLENNELLE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD

La Société Industrielle du Nord de la France tiendra sa Séance Solennelle le dimanche 16 janvier 1927.

Au cours de cette séance seront distribuées les médailles et récompenses des concours institués par la Société Industrielle, qui a attribué la Grande Médaille de la Fondation Kuhlmann à M. Léopold Pralon, vice-président, administrateur délégué de la Société anonyme des hauts fourneaux, forges et aciéries de Denain et d'Anzin, vice-président du Comité des forges de France.

M. Lambert-Ribot, délégué général du Comité des Forges a bien voulu accepter de donner la conférence d'usage sur le sujet suivant : « L'Industrie Métallurgique Européenne et l'Entente Internationale de l'acier ».

Cette solennité aura lieu à quinze heures, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de la Société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

L'EXTENSION DU RAYON DOUANIER DE LA FRONTIÈRE FRANCO-BELGE

Le « Journal Officiel » a publié un décret aux termes duquel le rayon douanier de la frontière franco-belge est étendu pour la recherche à la circulation ou à domicile des marchandises introduites en fraude, à la portion de territoire limitée au sud par les voies de communication ci-après désignées, y compris lesdites voies et les localités qu'elles traversent :

Chemin de grande communication N° 127 (de Calais à Desvres, par Pont-de-Coulogne, Guines, Hardinghem, Alinctun) ;

Chemin de grande communication N° 96 (de Desvres à Saint-Pol-sur-Ternoise, par Pont-Saint-Michel et Fruges) ;

Route Nationale N° 39 (de Saint-Pol-sur-Ternoise à Cambrai, par Tinques, Arras, Marquion) ;

Route départementale N° 11 et chemin de grande communication N° 1 (de Cambrai à Guise, par Bohain) ; Route Nationale N° 43, de Guise à Marle ;

Route directe de Marle à Montcornet ;

Voie ferrée de Montcornet à Liart, par Rozoy-sur-Serre, jusqu'au point où cette voie ferrée rejoint la limite normale de 20 kilomètres du rayon douanier.

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 1894-99

Le numéro 221.313 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 427.846 est remboursé par 20.000 fr.
Les 3 numéros suivants sont remboursés chacun par 10.000 fr. : 249.223, 294.177.
Les 3 numéros suivants sont remboursés chacun par 2.500 fr. : 29.223, 225.764, 379.747.

FONCIERES 1879

Le numéro 125.936 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 405.016 est remboursé par 25.000 fr.
Les 2 numéros suivants 319.643, 930.422 sont remboursés chacun par 10.000 fr.
Les 5 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 652.594, 803.308, 875,147, 1.355.179, 1.732.700.

FONCIERES 1885

Le numéro 68.351 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 802.710 est remboursé par 25.000 fr.
Les 6 numéros suivants sont remboursés chacun par 5000 fr. : 222.469, 301.163, 637.642, 671.853, 882.567, 969.739.

FONCIERES 1909

Le numéro 194.419 est remboursé par 50.000 fr.
Le numéro 608.940 est remboursé par 10.000 fr.

FONCIERES 3 1/2 % 1913

Le numéro 543.437 est remboursé par 100.000 fr.
Le numéro 920.784 est remboursé par 25.000 fr.
Les 9 numéros suivants sont remboursés chacun par 5.000 fr. : 392.250, 732.256.
50 numéros sont remboursés par 1.000 francs.
1903 numéros sont remboursables au pair.

:: :: NOTRE :: ::
ALMANACH
pour 1927 est paru
Nos lecteurs trouveront, dans cet Almanach le plus intéressant de toutes les publications similaires
LE JEU DE LA FATMA (Oracle)
L'organisation politique du Nord du Pas-de-Calais et de l'Aisne — Les champs et le jardin — Chroniques patoisantes inédites — Recettes de cuisine — Chronique de l'S. F. — Taxes postales, télégraphiques et téléphoniques — Renseignements juridiques sur la Colombophilie, la Chasse, Naturalisation, Paris sports, etc... — Le Dictionnaire médical — Chroniques de Cinéma — Les foires et marchés — Des contes dramatiques et humoristiques — Des conseils pratiques — Chroniques documentaires, sportives, etc., etc...
Le mieux illustré
Le plus amusant
En vente partout 1 fr. 75
RÉCLAMEZ-LE A TOUS NOS DÉPOSITAIRES ET VENDEURS

LA JOURNÉE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

LES DERNIERS RESULTATS DU 2 JANVIER

O. Marequois bat F. C. Marquette par 1 à 0

Dès le début, les équipes sont vite en action : Marquette domine, puis le jeu s'équilibre ; plusieurs corners et coups francs n'aboutissent pas.

La reprise fut plutôt avantageuse à l'O. M. qui déborde à plusieurs reprises les lignes adverses. A la huitième minute, un direct du demi-centre, à 20 mètres, rentre par ricochet, dans les filets du F. C. Ce fut encourage les visiteurs qui ne cessent de dominer jusque la fin, sans pouvoir augmenter le score, manquant bien souvent de belles occasions. Marquette perd ainsi son premier match de la saison ; l'arbitrage de M. Volqueman, de Pérenchies, fut satisfaisant.

A signaler, au F. C., le gardien de but ; à l'O. M. le demi-centre et la défense.

E. S. Meurchinoise 1 bat J. S. Olgnies, par 7 à 1

Match amical joué à Meurchin, où les locaux, très en forme, firent une partie splendide.

U. S. Escaudinoise bat 1 B de Fresnes, par 7 à 1

Match de challenge joué sur le terrain de Fresnes. Partie peu intéressante à suivre, étant donnée la supériorité d'Escaudain.

U. S. Escaudinoise (1 B) bat l'A. S. Cambrai (2) par 9 buts à 4.

Lommoise Sportive bat U. S. Marquillies, par 4 buts à 2. — Marquillies a fait preuve d'un grand courage, ne jouant qu'à huit ; la défense fut merveilleuse. Très belle partie, grâce à l'arbitrage impeccable de M. Van Hegbe.

Lommoise Sportive 3 bat les Juniors de l'U. S. O. Hellemmes, par 5 buts à 0.

A. S. Prévent (1 A) bat Espérance de Saint-Ouen, par 6 buts à 1.

A. S. Prévent (1 B) et Espérance de Barly (1 A) font match nul : 2 à 2.

Dechy-Sport bat U. S. Douges (1 B) par 7 à 1.

LES RENCONTRES DU 9 JANVIER

A LOURCHES : FIVES contre LOURCHES

C'est un match des plus important qui se jouera dimanche prochain 9 janvier, à Lourches, entre les équipes premières des Sporting de Fives et de Lourches.

Les Fivois sont toujours en tête du championnat de Division d'Honneur B, et s'ils retournent vainqueurs de Lourches, la montée en groupe A leur est presque assurée. Il est donc certain qu'ils mettront tout en œuvre pour s'assurer les trois points.

Mais les Lourchois ne sont-ils pas décidés à continuer l'amélioration de leur classement qui s'opère dans les conditions réconfortantes que tous les sportifs connaissent ?

Nous ne pouvons donc qu'inviter tous les amateurs du ballon rond à se rendre au terrain du S. C. L., route de Douai, dimanche, à 14 heures.

Le match Fives-Lourches sera la répétition de la fameuse partie Lourches-Excelsior de la saison dernière.

COUPE DE FRANCE

LE GRAND MATCH LAVAL-O.L.

Lors des matches aller le Stade Lavalois qui figure dans la même série que le « Drapeau de Fougères » était à deux points du club qui triompha brillamment par 3 à 1 de l'Union Sportive Boulonnaise, dans cette même Coupe de France.

Depuis, cette équipe fut privée de cinq titulaires, mais tous reprendront leur place dimanche prochain et on peut s'attendre à un match beaucoup plus disputé que ne le prévoient généralement ceux qui ont admiré dimanche dernier la science de l'équipe « blanc et rouge ».

Voici, au surplus, qu'elle sera l'équipe qu'annoncent les dirigeants du Stade Lavallois.

Au but : Monoré est considéré par beaucoup comme l'égal de Berthelot, le keeper du « Drapeau de Fougères », titulaire habituel de l'équipe de la Ligue de l'Ouest, vient d'être sélectionné par cette même Ligue dans « Les Espoirs Bretons ».

En arrière : Rosec, joueur très vite et très puissant, beau jeu de tête ; Hervé, capitaine, plusieurs fois sélectionné par la Ligue de l'Ouest comme demi-gauche ou demi-centre.

Demis : Coadour, Bargès, Garrot. Pour qui connaît le courage des Bretons et la valeur de leurs demis, les joueurs choisis par le grand club de la capitale de la Mayenne, à cette place, possèdent au plus haut point la qualité d'agressivité.

En avant : Toussaint, extrêmement vite, est, avec le gardien de but, l'un des espoirs de la Ligue de l'Ouest ; Bonnier et Vrinac, tous deux sélectionnés comme possibles dans l'équipe de l'Ouest ; Gérard a pratiqué à cette place. Il y a cinq ans, au Racing-Club de France, au temps où le Rouen d'avant-guerre était à l'apogée de sa gloire : Dumas, doué d'une vitesse remarquable.

Les caractéristiques de cette équipe, composée d'éléments jeunes, sont la fougue et l'ardeur.

Comme le soulignent les dirigeants, le Stade Lavallois dispute ses chances jusqu'à la fin du match.

HAVRE ATHLETIC-CLUB - R. C. ROUBAIX

On devine l'importance qu'attachent les Normands au match de dimanche prochain. L'on pourra s'en convaincre à la lecture des lignes suivantes extraites du bulletin du « Havre-Athletic-Club ; « Nous sommes à la veille d'une rencontre de première importance. En effet, dans huit jours, notre équipe première ira tenter de se qualifier pour les huitièmes de finale.

Chacun sait que la partie n'est pas gagnée d'avance et chacun sait bien qu'en cette circonstance, le moral de nos équipiers aura son mot à dire. Nos supporters, ceux qui attendront fiévreusement les résultats, peuvent être convaincus que le H. A. C. fera tout pour forcer la victoire.

Si elle ne lui sourit pas, aucun reproche ne pourra être adressé à nos équipiers qui, les premiers, supporteront avec peine les effets d'une défaite.

Discrètement, formons le vœu de voir nos couleurs triompher, le 9 janvier, du R. C. de Roubaix, et ensuite, si ce n'est pas trop demander, souhaitons-leur de conserver le championnat de Normandie. »

Léquipe du Havre, aura la composition suivante : But : Postel ; arrières : Cantais (int. B), Pierre Lenoble ; demis : Lechanteux (int. mil.), Ita, Puga ; avants : Legouis, Duchemin, Rénier, Laflaurie et Glémot.

La location est ouverte. Pour cette importante rencontre, les prix des places sont fixés comme suit : Tribunes réservées (places assises), 10 fr. ; Tribunes debout : (premières, 6 fr. ; Populaires, secondes, 3 fr.). Pour toutes les places la location est ouverte dans les locaux suivants : à Roubaix, « Au Café Belle-Vue », 10 rue Neuve ; à Tourcoing, au « Café Gambrinus », 27, Grande-Place ; à Lille, chez Dransart-Jonville, 34, rue de Paris.

LA COUPE A. BILLY

Dimanche 9 Janvier 1927 :

A BOULOGNE : Maritima contre Escaut.

A CORBIE : Somme contre Artois.

Nous voici arrivés à la troisième journée du Tournoi Interdistricts qui va se dérouler : d'une part, dans la coquette ville de Corbie ; d'autre part, au Stade Henri Fontelles, à Boulogne-sur-Mer, deux centres éminemment sportifs où la Coupe A. Billy est assurée d'un chaleureux accueil.

D'ailleurs la grande masse des amateurs du ballon rond qui garnira, dimanche, les touches de l'U. S. B. et du C. A. ne sera pas déçue, car les joueurs des divers districts ont la louable prétention d'assurer par leur beau jeu le triomphe des leurs couleurs et de l'épreuve qu'on a créée pour eux. Voici la composition des équipes qui s'affronteront le 9 janvier, à 14 heures :

A CORBIE : **Equipe de la Somme** : But : Duval (Etoile S. Cheminots de Longeau) ; Arrières : Pays et Touzet (Corbie A. Club) ; Demis : Clabaut (C. A. C.), Bouches (R. C. Doullennais), Michel (A. C. S. L. Amiens) ; Avants : Obry (F. C. Tréport-Eu-Mers), Denant, Franquet (C. A. C.), Defrocourt (S. A.) et Dumont (H. S. C. L.).

Equipe de l'Artois : Platel (A. G. G.), Van Elslande (A. G. G.), Gayet (P.P.W.), Delcroix (P.P.W.), Samboury (P. P. W.), Lamendin (U. S. St. M. H.), Hoet (U. S. Lévin), Birloure (S. Hénin), Pauchet (Ch. Béthune), Rincheval (Ch. Béthune), Prévost (U. S. S. P.). Remplaçants : Delattre (S. S. H.), Tytgat (Ch. Lens), Béghin (Ch. Béthune).

A BOULOGNE : **Equipe Maritime** : Lannaud (O. S. C. B.), Floquin (U. S. M.), Delattre (O. S. C. B.), Hector (S. P.), Méquin (U. S. P. T.), Hollungue (U. S. P. T. T.), Jureau (U. S. M.), Roland (S. P.), Guillet (E. N.), Havard (O. S. C. B.), Ramet (O. S. C. B.).

Equipe de l'Escaut : Deregnaucourt A. (S. C. A.), Lanneau (S. S. M.), Michel (C. A. V.), Marchand (F. C. V.), De St-Ghislain, cap. (D. A.), Deregnaucourt (S. C. A.), Maretz (C. A. V.), Pajot Blanc (F. C. V.), Huvelle (U. S. Q.), Tersis (D. A.), Douai (D.A.).

A L'U.S. DE DOURGES

Dimanche aura lieu à Dourges, au stade du Pont-à-Sault deux beaux matches de football.

A 13 heures, l'équipe 3 rencontrera la correspondante des Cheminots d'Hénin-Liétard-Billy. Au match aller à Hénin, Dourges fut battu par 1 but à 0. Prendra-t-il sa revanche ?

A 14 heures, s'alligneront les teams premiers des deux clubs.

Lors de leur première rencontre, à Hénin, Dourges fut vainqueur, de justesse, par 3 buts à 2 ; il est vrai que Prinotis, Diez et Laurent manquaient. Dimanche, l'Union présentera sa grande équipe et doit vaincre par plusieurs buts d'écart. Ce sera un bon entraînement pour Dourges qui va à Merville le dimanche suivant.

A L'UNION SPORTIVE DENAISIENNE

Nous rappelons que c'est dimanche, à 14 heures, au stade municipal, parc Bayard, qu'aura lieu le premier match de la Coupe du Souvenir, qui mettra en présence l'Union Sportive Denaisienne 1 A et le Football-Club de Valenciennes 1 A.

Sont engagés à cette Coupe, les clubs suivants : Football Valenciennois, Association Sportive Ste-Barbe d'Oignies, Athlétic-Club de Cambrai 1 B, Olympique de Saint-Amand, Sporting d'Anzin, Union Sportive de Liévin, Stade Hénin-Liétard, Sporting-Club de Lourches 1 A et le Sporting-Club de Douai.

Les amateurs du ballon rond sont assurés d'assister à de belles rencontres.

AU STADE MADELEINOIS

Equipe 1 A contre U. S. Cheminots de Douai (1 A), à 14 h. 15, terrain de La Madeleine. Rendez-vous au stade, à 13 h. 45. Délégués : MM. Liénard et Vuye.

— Equipe 1 B contre C. S. Lillois (1 B), à 10 h., terrain de l'Arbrisseau. Rendez-vous place de la Gare, à Lille, à 8 h. 45. Délégué : M. Dondeyne.

— Equipe 2 contre les Cheminots (9), à 10 heures, au terrain du Stade. Rendez-vous au vestiaire, à 9 h. 30. Délégué : M. Vuye.

— Equipe 3 contre Iris-Club Lillois (3), à 8 h. 30, terrain Laiterie. Rendez-vous à La Glacière, rue du Pré-Catelan, à 7 h. 30. Délégué : M. Tronchet.

— Equipe Juniors contre les Juniors A de l'A. S. Hellemmoise, à 8 h. 30 au terrain de La Madeleine. Rendez-vous au vestiaire à 8 heures. Délégué : M. Brockaert.

— Equipe Minimes A contre les Minimes de l'Iris-Club Lillois, à 10 heures, terrain Laiterie. Rendez-vous chez Dorchies, rue de Marquette à 9 heures. Délégué : M. J. Carpentier.

A L'U. S. ESCAUDINOISE

Le stade de l'U. S. Escaudinoise verra se dérouler un match qui mettra aux prises la 1 A de l'U. S. E. contre la 1 A d'Auberchicourt, leader du district de Douai, 3e Division.

Un membre de l'U. S. E. se tiendra à la disposition des membres honoraires pour le renouvellement de leur carte pour 1927.

— A 10 heures, match de championnat entre les juniors d'Escaudain et les juniors de St-Amand.

— Il est rappelé aux joueurs que la réunion générale aura lieu vendredi 7 courant à 7 h. 30, au siège.

AU FOTTBALL-CLUB DE MARQUETTE

F. C. M. (1 A) recevra, à 14 h. 15, au stade Bernard, l'excellente équipe réserve de l'U. S. de Péronchies. Délégué : M. Carré.

F. C. M. (1 B) recevra, à 10 heures, à Marquette, terrain de la rue de Wambrechies, l'équipe 1 A du Racing-Club Lillois. Délégué : M. Danuel.

F. C. M. (2) se rendra pour 10 heures à Tourcoing, terrain des Orions, pour y rencontrer l'équipe 3 de l'A. S. Tourquennoise. Dél. : Vanden.

F. C. M. (Juniors A) recevra, à 10 heures, au stade Bernard frères, à Marquette, l'équipe correspondante de l'U. S. Délégué : M. Van Damme.

F. C. M. (Juniors B) se rendra pour 8 h. 30, à Ronchin, pour y rencontrer l'équipe correspondante de l'U. C. H. d'Hellemmes. Délégué : M. Delplace père.

F. C. M. (équipe minimes) se rendra pour 10 h., à Hellemmes, pour y rencontrer les minimes de l'A. S. d'Hellemmes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OLYMPIQUE LILLOIS

Elle aura lieu aujourd'hui, à 20 h. 30, au siège social, Taverne Liégeoise, rue de Paris.

Ordre du jour : Rapports des Commissions d'Athlétisme, de Basket-Ball, Préparation Militaire, Football, des Juniors, des Supporters, du Contrôle médical ; Rapport du Trésorier ; Allocution du Président ; Renouvellement du mandat de trois membres du Comité.

L'O. L. INVITE EN ALLEMAGNE ET A LA COUPE « DUPUICH »

L'excellente tenue de notre grand club local devant les puissantes ligues étrangères a retenu l'attention des grands clubs étrangers.

C'est ainsi que l'O. L. vient d'être invité la même semaine, à jouer en Allemagne, à Trèves et à Bruxelles.

L'entente des grands clubs bruxellois, qui comprend : St-Gilles, le Daring, le Racing-Club de Bruxelles, etc., organise à Pâques, chaque année, la Coupe « Dupuich ».

Cette année, elle invite « Tufnell », l'une des plus grandes équipes d'Angleterre. Dordrecht, qui surclassa récemment à Lille le champion de Lille et enfin l'O. L.

Peut-être, cette invitation ne sera-t-elle pas suivie d'effet, le Comité de l'O. L. préférant organiser un tournoi lui même à Lille, mais cette proposition est flatteuse pour les Nordistes et elle méritait d'être signalée.

DEMANDES DE MATCHES

Le Football-Club d'Haveluy, demande matches pour juniors, sur terrain adverse, le 9 janvier, avec match retour, à la date fixée par le club adverse.

Le Football-Club d'Haveluy (1 B) demande match sur son terrain, pour le 23 janvier avec match retour à la date fixée par l'équipe adverse.

Ecrire au Secrétaire, Pesin, 20 rue Félix-Faure, à Haveluy.

Sport Ouvrier Lillois (1 A) demande match sur son terrain, pour le 9 janvier, le matin. Ecrire à M. Decheiser, 42, rue d'Arcole, à Lille.

Union Sportive St-Henri, d'Hénin Liétard (1 A), demande matches sur son terrain, les 30 janvier, 6 et 13 février, 6, 20 et 27 mars, et tout le mois d'avril. Pour conclure, écrire à M. Dulongpont Camille, 45, cité Voisi, 45, à Hénin-Liétard.

L'Etoile Sportive Airoise demande match sur son terrain le dimanche 9 janvier. Match retour assuré. Ecrire à M. Dorny, rue de Saint-Omer, à Aire-sur-la-Lys, ou téléphoner au 17.

CYCLISME

AU VELO-CLUB DE WAZEMMES

Le Vélo-Club de Wazemmes convoque tous ses membres à la première réunion de l'année 1927, qui se tiendra au siège, chez M. Thuytschaeun Pierre, 137, rue Jules-Guesde, à Lille, le samedi 8 janvier, à 20 h. 30. Il y sera discuté de plusieurs questions intéressantes, savoir : le concours de bac pour les soldats, les épreuves futures et notamment le championnat de la Société et d'autres questions diverses.

Le présent avis tiendra lieu de convocation.

A L'U.V. MOULINOISE

Les membres de l'U.V. Moulinoise sont priés d'être présents à la réunion qui aura lieu vendredi soir à 7 h. 30 au siège 147 rue d'Arras.

La commission se réunira à 8 h. 30.

RUGBY

AU LILLE RUGBY ATHLETC CLUB

Lille Rugby Athlétic Club R c. F.C. Valenciennes 1

Dimanche prochain 9 courant les réserves du L.A.A.C. rencontreront l'équipe 1re du F.C. Valenciennes, qui est en gros progrès et qui a battu, il y a quinze jours l'équipe 1re d'Arras, pour le challenge du Stade Bordelais. Ce match aura lieu sur le stade de la Bergerie à Saint-André. Coup d'envoi à 14 h. précises.

Equipe 1re. — L'équipe 1re se rendra à Dunkerque pour y rencontrer la 1re équipe du R.C. Dunkerque en un match comptant pour la poule finale du championnat du Nord. Rendez-vous des équipiers à la gare à 7 h. 30.

LUTTE

AU CERCLE APOLLON HELLEMMOIS

Vendredi